



TRANSMIS LE 4/07/2023  
REÇU LE 4/07/2023  
AFFICHÉ LE  
NOTIFIÉ LE 5/07/2023  
PUBLIÉ LE  
EXÉCUTOIRE LE 5/07/2023

2023/...

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2023 DÉLIBÉRATION DIVERSE

**OBJET : FINANCES – CRÉATION D'UN TARIF MUNICIPAL POUR LE RAMASSAGE ET LE REMISAGE DE CHARIOTS ABANDONNÉS SUR LES VOIES PUBLIQUES ET LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL.**

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39, L'an deux mil vingt-trois, le 22 du mois de juin à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

#### Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

**M. le Maire :** Xavier MELKI.

**Mesdames et Messieurs les Adjointes (\*) :** Marie-Christine CAVECCHI, Alain VERBRUGGHE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

**Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (\*) :** Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Françoise GONZALEZ, Thierry BILLARAND, Hervé GALICHET, Maryem EL AMRANI, Stéphane VERNEREY, Ginette FIFI-LOYALE, Michelle SCHIDERER, Valentin BARTECKI, Alain MAKOUNDIA.

#### Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

**Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (\*) :** Yohan KAJDAN, Pasionaria ENEDAGUILA.

#### Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

**Monsieur le Conseiller Municipal (\*) :** Florent BATIER.

#### Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

**Monsieur le Conseiller Municipal (\*) :** Vincent MULOT.

#### ABSENTS (donnent pouvoir à) :

#### Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Xavier DUBOURG : Patrick BOULLÉ

Henri FERNANDEZ : Xavier MELKI

Jacques DUCROCQ : Nadine SENSE

Mohamed BANNOU : Ginette FIFI-LOYALE

Sophie FERREIRA : Étienne LE BÉCHEC.

Marion WERNER : Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO

Claire LE BERRE : Marie-Christine CAVECCHI

Rachel SABATIER GIRAULT : Frédéric LÉPRON

Bruno DE CARLI : Franck GAILLARD

#### Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Marc SCHWEITZER : Yohan KAJDAN.

#### Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Vincent MULOT : Françoise MENDY-LASCOT

#### Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Océane USTASE : Florent BATIER.

#### Secrétaire de séance : Sabrina FORTUNATO

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal, convoqué le 15 juin 2023, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(\*) Par ordre du tableau et par groupe



## CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2023

### DÉLIBÉRATION DIVERSE

**OBJET : FINANCES - CRÉATION D'UN TARIF MUNICIPAL POUR LE RAMASSAGE ET LE REMISAGE DE CHARIOTS ABANDONNÉS SUR LES VOIES PUBLIQUES ET LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL.**

#### Le Conseil municipal

VU l'article L.2121-13 du Code général des collectivités territoriales,

**CONSIDÉRANT** l'abandon abusif des chariots des magasins dits « caddies » sur les voies publiques et le domaine public communal,

**CONSIDÉRANT** les problèmes de sécurité et de pollution visuelle que génère la présence des chariots de magasins abandonnés sur les voies et le domaine public communal,

**CONSIDÉRANT** la nécessité de refacturer les coûts supportés par la ville pour le ramassage et le remisage des chariots abandonnés (masse salariale, déplacement de camion, réorganisation des plannings de travail...) aux exploitants des commerces identifiés,

**CONSIDÉRANT** que si les infractions devront être constatées par procès-verbal dans le cadre de l'exercice des pouvoirs de police, elles seront facturées à l'exploitant du commerce identifié sur la base du tarif défini par le conseil municipal,

**ENTENDU** l'exposé du rapporteur,

**Après en avoir délibéré, à L'UNANIMITÉ des votants, le CONSEIL MUNICIPAL**

**Article 1** : **FIXE** à 100 € le tarif de ramassage, sur la voie publique et le domaine public communal, et de remisage dans le magasin identifié, de chaque caddie abandonné.

**Article 2** : **PRÉCISE** qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération

**Article 3** : **PRÉCISE** que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

#### A L'UNANIMITÉ des votants

Pour : 39 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

**POUR EXTRAIT CONFORME**  
**Xavier MELKI**  
Maire de Franconville La Garenne  
Conseiller Régional d'Île de France



Caractère Exécutoire  
Par délégation du Maire  
L'Adjoint au Maire



Madame Nadine Sense  
le 5 juillet 2023

**Acte à classer****DEL22062023QD**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-07-04T17-24-32.00 ( MI246155800 )

**Identifiant unique de l'acte :**

095-219502523-20230622-DEL22062023QD-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : FINANCES - CRÉATION D'UN TARIF MUNICIPAL POUR LE RAMASSAGE  
ET LE REMISAGE DE CHARIOTS ABANDONNÉS SUR LES VOIES  
PUBLIQUES ET LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Date de décision : 22/06/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.2. Fiscalité**Identifiant unique de l'acte antérieur**

:

Acte : QD -FIN - Création tarif caddies sur Multicanal : Non  
domaine public V4.PDF

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 04/07/23 à 17:24

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 04/07/23 à 17:24

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 04/07/23 à 17:31